

Mondial Assistance s'engage dans le retour à l'emploi aux cotés de Force Femmes

Paris, le 20 janvier 2010 - Mondial Assistance s'associe à Force Femmes pour aider les femmes de plus de 45 ans à retrouver un emploi ou à créer une entreprise. Le marché de l'emploi subit la crise, et les femmes sont particulièrement touchées. Alors que le taux de chômage général atteint 9,1% de la population, il dépasse 9,5% pour les femmes (INSEE).

Des actions concrètes

Dans un premier temps, Mondial Assistance s'engage à accompagner 40 femmes tout au long de leur parcours de recherche d'emploi. Seul critère de sélection pour bénéficier de ce coaching par téléphone : leur lieu de résidence. En effet, pour des raisons d'éloignement, certaines femmes ne peuvent se rendre dans les différents bureaux de l'association, passage obligé jusqu'à aujourd'hui pour bénéficier de l'accompagnement.

Elles bénéficieront gratuitement des outils pédagogiques développés par Mondial Assistance (étude de personnalité, autoévaluation, guides d'informations pratiques et thématiques, diagnostics, bilans et synthèses de projet) ainsi que des conseils d'experts pour optimiser leurs actions de recherche d'emploi.

Mondial Assistance s'engage également à organiser avec Force Femmes des demi-journées pendant lesquelles les experts de l'équipe emploi prodigueront leurs conseils (rédaction de cv et lettre de motivation, technique de recherche d'emploi, information sur les droits et nouvelles législations en matière de retraite...). Un atelier sur ce thème a d'ailleurs d'ores et déjà eu lieu avec succès fin 2009.

En outre, les postes à pourvoir au sein de Mondial Assistance en France seront systématiquement proposés aux candidates de l'association s'ils n'ont pas pu être pourvus en interne. Leurs dossiers seront étudiés en priorité par l'équipe RH de Mondial Assistance. Au total, cela représente plus d'une centaine de postes par an, en-dehors des nombreux postes saisonniers recrutés chaque année.

« Dans le cadre de sa politique sur la diversité, le groupe Allianz s'est engagé auprès des femmes. Mondial Assistance, au sein de ce groupe, compte 62% de femmes parmi ses salariés. Il s'agit ici d'une volonté d'aider toujours plus certaines d'entre elles qui rencontreraient des difficultés dans leur vie. C'est à ces femmes que Mondial Assistance veut tendre la main. Son engagement ne doit pas se résumer à des mots mais à des solutions concrètes pour aider ces femmes à retrouver un emploi, » a déclaré Ida Luka-Lognoné, membre du Comité Exécutif de Mondial Assistance.

« Depuis 2005, Force Femmes démontre que les femmes de plus de 45 ans sont une force pour l'entreprise. Force Femmes incarne une dynamique de solidarité en associant les compétences, les énergies et les volontés de nombreuses entreprises et personnalités. Nous sommes heureuses de voir Mondial Assistance apporter son expertise au service de l'emploi des femmes, » a commenté pour sa part Véronique Morali, présidente de Force Femmes.

Les experts emploi de Mondial Assistance

Depuis 1994, Mondial Assistance a développé un service pour aider les personnes en recherche d'emploi. Aujourd'hui, une vingtaine de conseillers, experts RH (formation supérieure en RH ou en psychologie du travail) interviennent dans tous les domaines de la vie active, depuis l'orientation scolaire et professionnelle jusqu'à la préparation de la retraite. Ces experts appliquent des méthodes structurées et progressives d'accompagnement personnalisé et par téléphone. Un même conseiller suit le chercheur d'emploi de bout en bout et l'aide par un coaching proactif en utilisant, si nécessaire différentes compétences externes (cabinets d'outplacement, psychologues ...).

Chaque année, plus de 3 000 personnes bénéficient des conseils de Mondial Assistance en matière d'emploi-retraite. En moyenne, 70% des actifs aidés par Mondial Assistance retrouvent un emploi dans un délai moyen de 5 à 7 mois alors que, selon le ministère du travail, ce délai est généralement de 12 à 15 mois.

Le groupe Mondial Assistance : une intervention toutes les 2 secondes, partout dans le monde.

Leader international de l'Assistance, de l'Assurance voyage et des services aux personnes, le groupe Mondial Assistance compte plus de 9 817 salariés parlant près de 40 langues différentes et travaille dans le monde entier avec un réseau de 400 000 prestataires et 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4 % de la population mondiale. Les services du groupe sont proposés sur les cinq continents. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. www.mondial-assistance.com

Contact presse :

Tel.: 01 53 25 53 65 – Presse@mondial-assistance.com

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.